

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET : Délibération de principe pour le réaménagement des Garanties d'emprunt Caisse des dépôts – Banque des Territoires de la SEMCODA

Séance du 24 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre mai à dix-neuf heures et seize minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le dix-huit mai deux mille vingt-deux.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 19

Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEOZ, Bernard CORTINOVIS, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOUIIN, Philippe EMIN, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Christine MARTINE, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-Hélène PERILLAT, Nicole ROSIER.

Membres absents excusés avec pouvoir : 6

Didier BOURGEOZ, pouvoir à Monsieur Patrick GENOD
Gérard CHAPUIS pouvoir à Madame Nicole ROSIER
Maria GUILLERMET pouvoir à Monsieur Le Maire
Stéphane LYAUDET pouvoir à Madame Solange DOMINGUEZ
Stéphanie PERNOD BEAUDON pouvoir à Monsieur Jacques DRHOUIIN
Sonia ZANI pouvoir à Madame Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 4

Corinne BOYER, Olivier BROCHET, Gaëlle FORAY, Jessie MARIN.

Soit 19 présents, 6 pouvoirs, soit 25 votants.

Secrétaire de séance : Madame Claire BILLON BERTHET

Vu les délibérations n° 2014-95, 2014-96 et 2014-097 du 30 septembre 2014 accordant des garanties d'emprunt à hauteur de 100% à la SEMCODA pour la construction et l'amélioration de logements à Hauteville « les cols » (854 000€, 638 300€ et 449 600€ - répartis en 11 prêts),

Vu les délibérations n°2015-53 et 2015-54 du 26 mai 2015 accordant des garanties d'emprunt à hauteur de 100% à la SEMCODA pour la construction de logements à Hauteville « Rue des Villas » (740 400€ et 1 268 400€ - répartis en 7 prêts),

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la demande de la SEMCODA afin d'obtenir un accord de principe de la commune sur le réaménagement de certaines garanties d'emprunt de la Caisse des dépôts / Banque des territoires qui leur avaient été accordées.

La SEMCODA a signé en 2020 un protocole de rétablissement de l'équilibre sur la période 2020 – 2025 avec la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS) et ses actionnaires de référence.

Une des principales mesures était le réaménagement de la dette afin de réduire les annuités et reconstituer l'autofinancement.

L'objectif de gain d'annuités sur cette période fixée dans le protocole concernant le réaménagement de la dette Caisse des dépôts – Banque des Territoires est d'au minimum 55,5 M€.

Un 1er réaménagement Caisse des dépôts - Banque des Territoires a été initié en 2020 et s'est achevé en 2021 avec un gain de 51,1 M€ sur cette période de référence.

Un 2ème réaménagement leur est donc proposé afin d'atteindre l'objectif initial, il prendra effet en date du 28/04/2022, de manière rétroactive après signature des avenants.

Nos garanties financières d'origines sont impactées par ce réaménagement. Il est précisé que le CRD (Capital Restant Dû) de la dette garantie reste identique, ainsi que votre quotité de garantie initiale.

Concernant la Collectivité, le réaménagement porte sur :

- Allongement de 3 ans dont 3 ans de différé d'amortissement pour un CRD au 31/12/2021 de 969 026,90€, concerne 3 garanties d'emprunt (n° 475326, 475276 et 475275).
- Allongement de 4 ans – baisse de marge à TLA + 1,03% pour un CRD au 31/12/2021 de 1 239 763,84€, concerne 4 garanties d'emprunt (n° 449213, 449173, 321099 et 321073).

Monsieur le maire propose au conseil municipal de se prononcer en intention sur ce réaménagement.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, avec 22 voix POUR et 3 ABSTENTIONS de MM. Joël BERGEOT, Humbert CRETIER, Alexandre LALLEMENT,

- **DONNE** un avis favorable de principe pour le réaménagement des garanties d'emprunt de la Caisse des dépôts, concernant les contrats n°475326, 475276, 475275, 449213, 449173, 321099 et 321073.
- **DONNE** pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

